



Université  
de Lille

	<b>Compte rendu du Conseil de Faculté Séance du 16 mai 2022</b>	
--	---	--

	Présent-e	Représenté-e (procuration)	Absent- e Excusé- e
<b><u>Personnalités extérieures</u></b>			
Mme Sarah HOURTOULE, Premier président de la Cour d'appel de Douai ou sa représentante,		Vincent Dupont	
M. Eddie JACQUEMART, représentant du Conseil municipal de Lille		Claire Cathelain	
Représentant.e du Conseil régional			X
M. Frédéric BAUBE, Président du Centre de Formation Professionnelle des Avocats ou sa représentante		Jacques Lecompte	
Mme Anne SEULIN, représentante du Président de la Cour administrative d'appel de Douai		Vincent Dupont	
M. Alain CADET			X
Mme Delphine LECAILLE			X
Mme Evelyne MERCHEZ	X		
<b><u>Enseignant-e-s collègue A</u></b>			
Mme Carole BACHELOT	X		
M. Christian BEN LAKHDAR	X		
Mme Sandrine CHASSAGNARD-PINET		Denis Voinot	
Mme Anne-Cécile DOUILLET	X		
M. Eric KERCKHOVE		Nathalie Ethuin	
M. Aymeric POTTEAU	X		
Mme Johanne SAISON		Aymeric Potteau	
M. Denis VOINOT	X		

<b>Enseignant-e-s collège B</b>			
M. Vincent DUPONT	X		
Mme Nathalie ETHUIN	X		
Mme Frédérique LE DOUJET	X		
Mme Nina PALY	X		
M. Leny PATINAUX		Sidonie Verhaeghe	
M. Barnaby PELL			X
M. Gilles TOULEMONDE	X		
Mme Sidonie VERHAEGHE	X		
<b>Collège AITOS</b>			
M. Jean-Christophe DERIAU	X		
M. Younès HADDADI	X		
M. Jacques LECOMPTE	X		
Mme Violaine SANDER	X		
<b>Collège usagers</b>			
Mme Chloé AFONSO (suppléant : M. Christian MALENGELE)			X
Mme Claire CATHELAIN (suppléant : M. Vito CHOLLET)	X		
Mme Romane DELERUE (suppléant : M. Louka STAWSKI)		Louka Stawski	
M. Tomas KEBBATI (suppléante : Mme Anaïs GOLLAIN)		Claire Cathelain	
M. Gaspard LEVEUGLE (suppléant Mme Sarah MEHALA)	X		
Mme Adria MADELIN (suppléant : M. Florian SURMONT)	X		
Mme Clémence MAHIEU (suppléant : M. Zakaria HAMADI)		Zakaria Hamadi	
Mme Alexandra MOUTON (suppléant : M. Gaëtan BEST)		Gaspard Leveugle	
M. Samuel RIGAUD (suppléante : Mme Alice BIERRET)		Adria Madelin	
Mme Louise SAURIN (suppléant : M. Yael PAUPERT- FLORES)		Adria Madelin	
M. Quentin SETTE (suppléante : Mme Messyla DE ANDRADE)		Christian Malengele	
M. Nyamtur TUVSHINTUGS (suppléante : Mélanie PINTE)			X
<b>Membre avec voix consultative</b>			
Un représentant de l'Institut de Criminologie			X
M. Bernard BOSSU, co-directeur de l'Institut des Sciences du Travail			X
M. Louis de CARBONNIERES, directeur de l'Institut d'Etudes Judiciaires			X
M. Vincent CATTOIR- JONVILLE, co-directeur de l'ICEU - ICH			X

M. Tony DELETTREZ, DSA adjoint	X		
M. Jean-Charles LOUCHE, Directeur des services administratifs	X		
M. Jean-Jacques MARTEL, co-directeur de l'ICEU - ICH			X
M. Florent BAUDE, directeur de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale			X
M. Jean-Philippe TRICOIT, co-directeur de l'Institut des Sciences du Travail			X

### Information

Du fait du déplacement du vendredi matin au mardi matin des comités de direction (CODIR) de l'Université, auxquels Monsieur le Doyen est convié, les conseils décanaux et les conseils de direction de notre Faculté se tiendront à la rentrée prochaine le jeudi matin, les séances du Conseil de Faculté étant maintenues les lundis après-midi, selon un calendrier qui sera en lien avec celui des séances du Conseil de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

### Approbation des comptes rendus des séances du Conseil, en date du 28 février 2022 et du 21 mars 2022

Elle est obtenue à l'unanimité, pour les deux dates.

### Débat et vote relatifs aux questions de locaux

#### → Sur les conventions d'occupation des locaux

Les syndicats et les associations étudiantes qui disposaient de locaux spécifiques au sein de la Faculté ont été sollicités lors du premier mandat de Monsieur le Doyen pour signer une convention à ce titre. Un rappel à ce sujet a été envoyé par la nouvelle assesseure Vie étudiante, Madame Nathalie Ethuin, qui demande aussi des attestations d'assurance couvrant l'occupation des locaux mis à disposition.

Plusieurs associations ont répondu : « Les amis des trolls », « Les pieds sur terre », « ADESPOL », « La Corpo », « SUD », « L'UNI » et « Lysias ».

Madame Ethuin indique au Conseil que l'association « Droit pour tous » va cesser ses activités et que le local ainsi libéré sera proposé en partage à deux associations « Révolte-toi » et « l'APEL ». L'association « Cactus » a perdu son agrément universitaire mais souhaite reprendre rapidement son activité. Ainsi, quatre associations disposant d'un local n'ont pas encore signé une convention : « Olympe se bouge », « l'UNEF », « Les Arts sonics » et « Cactus ».

Madame Ethuin signale des problèmes de sécurité dans les locaux des associations, le désordre constaté et l'accumulation de pièces inflammables non protégées devant être dorénavant bannis.

Les conventions déjà signées par les deux parties sont validées à l'unanimité du Conseil.

**→ Sur la convention relative au don Duez- Debeyre**

Madame Delebarre-Debeyre, fille du recteur Debeyre et petite-fille du recteur Duez (et par ailleurs veuve de Monsieur Michel Delebarre) a proposé un don à notre Faculté : une partie de la bibliothèque familiale, qui échoirait au Centre d'Histoire Judiciaire et au Centre de Recherche Droits et Perspectives du droit, ainsi que deux tableaux représentant les deux recteurs. Le projet initial de convention spécifique à ce don doit faire l'objet de modification ; la convention sera donc présentée ultérieurement.

**→ Sur les réponses à l'appel à projet CVEC – composantes – associations étudiantes**

Monsieur Vincent Dupont, assesseur « Patrimoine et amélioration de l'accueil », présente les projets que notre Faculté pourrait transmettre dans le cadre de l'utilisation de la « contribution vie étudiante / campus ». Ces projets concernent des aménagements visant à améliorer la vie quotidienne et le bien être des usagers de notre site universitaire. Sont ainsi proposés :

- l'installation de bandes de guidage, pour les personnes mal voyantes, et ce afin de poursuivre l'aménagement intérieur du rez-de-chaussée et du deuxième étage du bâtiment des amphithéâtres, pour un montant total de 13 080 euros ;
- l'installation près du chêne principal des espaces verts d'un chalet en bois pour la distribution de tracts, la vente de crêpe ou d'autres pâtisseries par les associations. Monsieur Louche souligne les difficultés que pourrait poser cette localisation. A priori, aucun autre emplacement adapté ne semble être possible, mais une demande en ce sens sera faite auprès de Monsieur Laurent Bernard. Le chalet coûtera 3 524 euros ;
- l'achat de trois fours micro-ondes, pour équiper le futur tiers lieu et l'espace de restauration ;
- le renouvellement des bancs présents sur le site, pour 20 334 euros, avec des bancs non fixés en intérieur, bancs en métal coloré, et quelques exemplaires d'un autre type installés à l'extérieur et scellés dans le sol ;
- l'achat et l'installation de deux tables de tennis de table, pour 5 380 euros. Le choix de modèles de grande qualité, avec une grande résistance et une parfaite ergonomie, a été fait ;
- l'achat et l'installation d'un vidéo-projecteur pour la salle inter-assos (7 963 euros).

Monsieur Louche souhaite attirer l'attention du Conseil sur l'augmentation très forte des factures de fluides que nous subissons actuellement, y compris donc l'électricité, et combien une analyse fine des consommations générées par de nouveaux équipements doit être menée. Il rappelle enfin que les anciens bancs pourront faire l'objet d'une exposition virtuelle sur la bourse aux mobiliers qu'a mise en place notre Université. Une filière d'évacuation et de recyclage des mobiliers se met aussi en place au sein de notre Faculté.

Fort du soutien de la plupart des associations étudiantes, Monsieur Dupont a aussi obtenu l'aval de l'IAE en tant que composante présente sur le Campus, et il va défendre nos demandes lors d'une réunion organisée par la direction de la Vie étudiante.

**Informations**

**→ Point sur la convention concernant le jardin potager partagé**

Promu par l'association « Les Pieds sur terre », ce projet doit permettre à tous les volontaires, tant étudiants que personnels, de participer à la création, l'entretien et le développement d'un jardin potager dans une partie des espaces verts de notre Faculté. Une convention spécifique a été signée entre notre Université et cette association et dès septembre prochain, les jardiniers en herbe pourront prendre possession de leur futur jardin.

#### → Point sur le projet d'épicerie solidaire

Madame Nathalie Ethuin, assesseure Vie étudiante, informe le Conseil de la création d'une association « La Moulinerie », dont les statuts ont été déposés en Préfecture, et dont l'objet sera la mise en place et le développement d'une épicerie solidaire dans nos murs. Cette association a un bureau dont les membres sont issus des trois filières d'enseignement de notre Faculté. Soutenu par l'ANDES, le réseau national des épiceries solidaires, et par notre Université, ce projet permettra la fourniture de produits alimentaires et d'hygiène à des tarifs inférieurs d'environ 85 % à ceux du commerce à des étudiant.e.s identifié.e.s et soutenu.e.s par les assistantes sociales de l'Université. Ainsi, chaque semaine une cinquantaine d'étudiant.e.s pourront faire leurs courses auprès de cette épicerie, pour une durée entre trois et six mois. Cette épicerie sera aussi ouverte aux personnels en difficulté et l'association table sur au moins trois cents bénéficiaires par an.

La gestion quotidienne sera assurée par deux personnes en service civique, rémunérées par l'Université, les membres étudiants de l'association assureront la collecte et la distribution des denrées et produits obtenus auprès de la Banque alimentaire et auprès des commerces des alentours. L'épicerie sera installée dans l'ancien Fac Bar et son mobilier et ses équipements seront acquis grâce à la contribution vie étudiante/campus. Son ouverture est prévue pour novembre 2022.

#### **Débat et vote relatifs aux questions budgétaires : budget rectificatif n°1**

Le Conseil accueille Madame Elsa Claron, responsable du service financier, qui va expliciter les éléments budgétaires présents dans le rectificatif apporté au budget initial. Les modifications portent sur l'ouverture de crédits liés à des conventions pluriannuelles, dont les dépenses n'ont pas pu être faites du fait de la crise sanitaire et qu'il convient maintenant de rouvrir. Ainsi, la Chaire Jean Monnet a généré des recettes à travers les subventions déjà perçues mais n'a pu entamer de dépenses, ce qui sera possible après ce budget rectificatif. De même, ce BR n°1 permet la concrétisation financière de l'ouverture de trois classes prépa talents. Le montant total des recettes atteint 79 000 euros, pour une ouverture de crédits répartis entre plusieurs postes s'élevant à 135 530 euros, ce déséquilibre apparent étant lié au fait qu'une partie des encaissements des subventions a déjà été effectuée.

Le budget présenté est accepté à l'unanimité.

#### **Informations**

#### → Présentation de la stratégie RI de notre Faculté

Le Conseil accueille Monsieur Marcel Moritz, assesseur en charge des relations internationales, pour la présentation de la stratégie que souhaite développer notre Faculté en matière de relations internationales.

Ce dernier présente tout d'abord l'équipe chargée du développement de notre rayonnement à l'international : en plus d'un assesseur, cette équipe comporte une chargée de mission, Madame Anne-Marie Gorisse et différents intervenants pédagogiques qui examinent les dossiers de mobilité. L'équipe administrative est

constituée d'une responsable, Madame Aline Dherbet, ingénieure d'études, d'un technicien, Monsieur Mohamed Lettifi et d'une adjointe administrative, Madame Béatrice Depoorter.

La mobilité étudiante sortante est en pleine expansion, puisque sur les six dernières années, on peut constater une augmentation de 150 %, avec comme destinations privilégiées le Royaume-Uni, le Canada, l'Espagne, l'Irlande, la République tchèque, l'Italie, la Pologne ...

Pour 2021 – 2022, 312 dossiers de mobilité sortante ont été déposés, 287 ont été retenus après analyse par les intervenants pédagogiques et l'équipe RI, avec 82% des étudiants ainsi retenus qui ont pu obtenir leur premier vœu de destination, et avec 35 % qui ont choisi un pays hors de l'Europe et 65 % dans le cadre d'une mobilité Erasmus.

Pour les mobilités entrantes, on constate là aussi une hausse, ce qui conforte l'importance de dispenser des cours en langue anglaise. Les étudiants accueillis viennent principalement d'Espagne, d'Irlande, d'Italie ...

Nos besoins en termes de places d'accueil dans des établissements étrangers sont croissants, d'où l'importance de mener des investigations à l'étranger à l'instar de la participation de Madame Gorisse à un salon international organisé cette année à Denver par les établissements d'enseignement supérieur américains.

Un des objectifs est aussi de développer la mobilité professionnelle des personnels enseignants et administratifs, pour permettre un enrichissement à la fois linguistique mais aussi professionnel.

Monsieur Moritz évoque les partenariats structurants (avec Murcie, Rome, Montréal, Alicante, Heidelberg, l'Equateur, le Liban...) mais aussi tous les échanges que peuvent avoir les enseignants-chercheurs avec des collègues et des équipes à l'étranger. Il insiste sur l'importance que tous ces échanges, souvent informels, soient connus du service RI et permettent éventuellement la concrétisation de relations entre établissements, l'objectif d'accroître et de diversifier nos accords de partenariat restant essentiel.

#### **Débat et vote relatifs aux questions de formation /recherche**

##### **→ Soutien à une candidature en tant que « honorary professors »**

Monsieur Moritz décrit le nouveau dispositif des « professeurs distingués » (honorary professors) mis en place par notre Université : il s'agit de valoriser les enseignants-chercheurs qui participent dans notre Université de manière active à des projets de recherche et de formation. Chaque enseignant-chercheur honoré pourra ensuite se prévaloir de ce titre attribué par notre Université. Monsieur Moritz propose que Madame la Professeure Maria Bellen Andreu, de l'Université de Murcie, soit ainsi distinguée, eu égard à son investissement dans le développement du double diplôme que nous avons avec son Université ; elle est par ailleurs parfaitement francophone.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

#### **Informations**

##### **→ Point sur le bilan des certifications en langues et des ateliers de langues**

Monsieur Perry Maury, assesseur en charge de la politique des langues, rappelle que le projet avait été lancé par Monsieur Carsten Meyer et qu'il consistait à mettre en place des ateliers de conversation dans trois langues, anglais, espagnol, allemand. La fréquentation est bonne, puisque 280 étudiants au premier semestre

et 250 au second semestre ont suivi ces ateliers. L'objectif est de travailler sur les lacunes que peuvent avoir les étudiants, dans un environnement différent des enseignements traditionnels. Ainsi, ces ateliers ont lieu lors de la pause méridienne et ce sont des étudiants Erasmus qui les animent.

Sont évoqués deux projets : l'ouverture des ateliers à d'autres langues ; l'ouverture d'ateliers spécifiques pour les personnels.

## **Débat et vote relatifs aux questions de formation /recherche**

### **→ Sur l'organisation de la prérentrée**

Monsieur le Doyen rappelle que l'année précédente, la prérentrée s'était tenue sur deux journées, et ce à cause de la crise sanitaire qui imposait des demi-jauges dans les amphithéâtres. Cet étalement avait rendu plus complexe l'organisation des différentes prérentrées, tant pour les enseignants que pour les associations. Un retour à une journée unique semblait souhaitable, cependant l'instabilité de la situation sanitaire, a fortiori dans plus de deux mois, invite à la prudence. La journée du 2 septembre 2022 a été retenue, cependant, et selon la situation, un retour à du comodal, c'est-à-dire à la fois en présentiel mais aussi en distanciel, pourrait être envisagé, le distanciel permettant d'alléger la présence physique de nombre d'étudiants et ainsi de respecter les limitations quant à la fréquentation de nos amphithéâtres.

Pour Madame Ethuin, l'esprit des JIVE (journées immersion vie étudiante), c'est bien d'être en 100 % présentiel. Cependant, pour Monsieur le Doyen, le plan B qu'il propose peut être une solution à une situation sanitaire à nouveau dégradée. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **→ Sur un projet de révision du diplôme universitaire « Approche pluridisciplinaire des violences conjugales »**

Présentées par Madame Frédérique Le Doujet, les modifications de la maquette de ce DU résultent de la mixité des profils des stagiaires, et donc de la nécessité de bien répondre aux attentes de ces publics divers. Ainsi, le volume général des enseignements est augmenté, passant de 135 à 170 heures, avec de nouveaux intervenants sollicités, sans que l'équilibre financier ne soit réellement altéré car de nombreux intervenants le sont à titre bénévole.

Du fait de l'augmentation des candidatures venues d'horizons professionnels très hétérogènes, la sélection est de plus en plus difficile et l'engagement de l'équipe pédagogique ne permet pas de multiplier des formes adaptées de formation (formation courte ou formation au sein de la structure par exemple).

La révision du DU telle que proposée par Madame Le Doujet est acceptée à l'unanimité.

### **→ Sur un projet de convention entre l'Institut de criminologie et le Conservatoire National des Arts et Métiers**

L'Institut est porteur de la préparation au concours de commissaire de police et du diplôme universitaire de criminologie. Il souhaite se rapprocher de l'équipe de recherche appliquée au droit privé (ERADP) du centre de recherche Droits et perspectives du Droit (CRDP), équipe qui regroupe des pénalistes. De même, l'Institut souhaite se rapprocher du CNAM, en signant là aussi une forme d'engagement formalisé pour développer de concert des activités de recherche (conférences, colloques, invitations réciproques d'enseignants-chercheurs), aucun engagement financier n'étant pris.

Ce projet obtient un aval unanime de la part du Conseil.

## Informations

### → Point sur les candidatures en entrée en première année pour 2022 – 2023

Monsieur le Doyen fait part au Conseil d'une baisse des candidatures pour intégrer une de nos premières années en ce qui concerne l'enseignement à distance et la licence d'accès en santé (LAS). En revanche, la première année de droit dispensée à Cambrai présente une augmentation des candidatures. L'origine géographique des candidatures est faussée par le principe que toute zone ne disposant pas d'une formation en science politique est considérée comme relevant de notre propre secteur, les 70 % d'étudiants « locaux » pour la science politique conduisant en fait à seulement 30 % venant réellement du Nord Pas de Calais.

Les proportions de candidats boursiers les plus importantes concernent l'AES, la LAS et la première année de droit à Cambrai.

### → Point sur quelques informations liées à la vie de la Faculté :

- Madame Gersende Coiffard, ancienne assessseure vie étudiante, est lauréate du concours d'inspecteur des finances publiques ;
- Madame Charlotte Beaucillon a obtenu le prix Serge Lazareff, délivré par l'OTAN pour son action juridique ;
- Responsabilité de diplômes : Madame Elsa Bernard a proposé de partager la direction du M2 Droit de l'Union Européenne avec Madame Christelle Chalas, ce qui conduit à une double direction droit public et droit privé ;
- La Licence Professionnelle « métiers du notariat » sera co-dirigée par Madame Frédérique le Doujet et Madame Christine Desnoyer ;
- Monsieur François Fenaux part en retraite en septembre prochain et c'est Monsieur Bruno Dubois qui prendra la charge de délégué sub-décanal pour l'antenne de Cambrai ;
- Trois nouveaux masters s'ouvrent à l'apprentissage en septembre : M2 Droit du Cyberespace, Droit et politiques de santé et Droit des assurances ;
- Le Conseil avait donné son aval pour qu'une formation spécifique au concours de Commissaire des armées soit organisée : sur 12 candidats inscrits, 5 sont admissibles, ce qui est encourageant pour une formation mise en œuvre dans l'urgence.

### → Point sur différents événements prochains sur le Campus

- 9 juin : visite guidée de la Faculté dans le cadre du mois des personnels ;
- 10 juin : cérémonie des masters ;
- 21 juin : procès fictif du Doyen dans le cadre du mois des personnels ;
- 27 juin : rencontre avec les vice-présidents formation autour de quatre thématiques (formation continue, réforme du 1<sup>er</sup> cycle, pilotage des formations, innovation pédagogique) ;
- 4 juillet : journée du personnel avec une assemblée générale le matin ;
- 5 au 7 juillet : congrès de l'AFSP (Association Française de Science Politique) ;
- 30 août : foulées du chiffre et du Droit ;
- Septembre : conférence inaugurale de la Faculté, organisée par Monsieur Victor Simon avec la présidente actuelle de la chambre commerciale de la Cour de Cassation, Mme Agnès Mouillard ;
- 15 septembre : Campus en fête

Le projet de Campus en fête est présenté par Madame Ethuin : les associations tiendront des stands dans la cour avec de nombreuses activités et les étudiants de L1 seront dispensés de cours à ce moment-là. A partir de 17 heures, des concerts pourront être organisés, avec l'association « Les Arts Sonics » en première partie, puis un groupe issu du quartier de Moulins, le « Tire Laine ». Le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FDSIE) sera sollicité pour financer ce concert, avec l'aide du Bureau de la Vie étudiante / Handicap (BVEH).

#### **→ Point sur la présentation de la stratégie de la Faculté au Conseil d'Administration**

Monsieur le Doyen a pu présenter au comité de direction de l'Université la composante qu'il dirige. La préparation de cette intervention lui a permis de constater que le potentiel enseignant n'avait pas évolué en nombre, puisque l'effectif total de titulaires est resté au niveau de celui d'il y a dix ans, 124, alors que les effectifs étudiants ont augmenté de 52 % en licence et de 15 % en master (2100 étudiants en plus).

Ce déficit en encadrement a été reconnu par le Président de notre Université. Cependant pour certains membres du comité de direction, le plus sage serait de supprimer certains diplômes, pour revenir à des ratios d'encadrement plus « raisonnables ». Cette « solution » ne peut nous satisfaire alors que, concernant les diplômes que nous délivrons, la demande étudiante est constante, les besoins en formation sont importants et les débouchés professionnels sont réels et reconnus.

Monsieur le Doyen a pu conclure sa présentation en rappelant « qu'un enseignant-chercheur nommé chez nous, ce n'est pas un coût, c'est un investissement ! ».